

**DIRECTION  
DEPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES DE LA MANCHE**

**COMMISSION  
COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le Directeur Départemental des Finances Publiques de la  
Manche

Vu l'article 1650 du code général des impôts ;

Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de  
la commune de TOCQUEVILLE

**DECIDE :**

**Sont nommés Commissaires de la CCID de TOCQUEVILLE  
les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente  
décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.**

<b>COMMISSAIRES TITULAIRES</b>	<b>COMMISSAIRES SUPPLEANTS</b>
LA ROQUE Rémi SALLEY Georges RUEL Patricia LEBEURY Daniel LOZIER Gisèle MASSIEU Jacques (St Pierre Eglise)	QUERY-VALOGNES Delphine LOIR Didier BERTOT Julien GUERARD Claude RUFFRAY Jean LAMARE Jean (Valcanville)

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le Maire de la commune de TOCQUEVILLE, président de la commission communale des impôts directs.

A Saint Lô, le 22/08/14

**DESTINATAIRES**

Madame, Monsieur le Maire de TOCQUEVILLE ;  
Madame, Monsieur (la) le Responsable du  
Service des impôts des particuliers/Centre des  
Impôts foncier de Cherbourg ;  
Madame la Responsable du SFDL ;

Pour l'administrateur général des Finances publiques

le Directeur de pôle

Hubert VAUBERT

administrateur des Finances publiques adjoint